

Résultats du Concours-Photo Régional 2006 « Solaire thermique et intégration au bâti »

Le chauffe-eau solaire individuel est un équipement qui se banalise en Languedoc-Roussillon, avec plus de 1000 maisons équipées en 2005 et plus de 2000 prévues en 2006, mais pour lequel les contraintes d'intégration architecturale restent fortes, surtout dans l'habitat existant.

C'est pourquoi la Région Languedoc-Roussillon et l'ADEME ont organisé le concours photos «**Solaire thermique et intégration au bâti** », dont les résultats viennent d'être annoncés fin octobre, lors de la Foire Internationale de Montpellier.

Buts du concours photo :

- démontrer que c'est possible d'allier efficacité énergétique et esthétique
- faire en sorte que les capteurs solaires deviennent un élément architectural comme un autre et non une contrainte supplémentaire.

Résultats du concours : 3 lauréats et 3 mentions spéciales du jury.

1 - Les trois lauréats

1^{er} prix : M et Mme B. à St Maurice de Navacelles (34) – Installateur M. Mary, Claret (34)



12 m² de capteurs solaires intégrés dans la toiture de l'auvent d'entrée de cette bâtisse traditionnelle, réaménagée dernièrement en gîtes.

La chaleur produite est utilisée pour l'eau chaude sanitaire en période estivale, mais également pour un maintien hors gel de la construction en période hivernale, grâce à un système solaire combiné par plancher basse température.

2^{ème} prix : M et Mme L. à Sagriès (30) – Installateur SANIT Plus, Remoulins (30)



4,3 m² de capteurs solaires intégrés dans la toiture de l'étage de cette maison individuelle, couplés à un ballon de 300 litres avec appoint électrique incorporé.

3^{ème} prix : M et Mme S. à St Féliu d'Avall (66) – Installateur ALBERES Energie, Sorède (66)



4 m² de capteurs solaires intégrés dans la toiture de cette maison individuelle, couplés à un ballon de 300 litres avec appoint électrique incorporé.

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Délégation Régionale Languedoc-Roussillon



2- Les trois mentions spéciales du jury

Mention « Solaire thermique et photovoltaïque »

M et Mme G., Saint-Aunès (34) - Installateur Cabinet Léonard de Vinci, Aubais (30)



Une remarquable intégration en toiture pour une double installation de production d'eau chaude sanitaire et d'électricité solaires :

- 5 m² de capteurs solaires thermiques et ballon de 400 l. pour l'eau chaude sanitaire.
- 25 m² de capteurs photovoltaïques, soit une puissance installée de 2,88 kWcrête*, pour une production de 3500 kWh/an, distribuée sur le réseau.

* kWcrête : kiloWatt crête, puissance électrique délivrée sous un ensoleillement optimum de 1 kW/m² à 25°C

Mention «Habitat écologique »

M et Mme C., à Tornac (30) – Installateur Les Charpentiers d'Uzès (30)



Une maison exemplaire au titre de son approche écologique globale :

- maison bioclimatique à ossature bois, forte inertie par dalle lourde (150 t.), isolants naturels (15 cm de laine de mouton dans les murs et 20 cm de ouate de cellulose en toiture),
- chauffage bois (5 st./an),
- 4 m² de capteurs solaires en auvent pour l'eau chaude sanitaire solaire, ballon de 300 l. + ballon de 150 l. avec appoint électrique.
- récupération des eaux pluviales.

Mention «Constructeurs de maisons individuelles »



Mention spéciale pour ces deux constructeurs* de la région qui "intègrent" dès à présent le chauffe-eau solaire individuel dans leur offre commerciale...

...une ouverture pour le solaire dans le neuf !

4 m² de capteurs solaires intégrés en toiture couplés à un ballon de 300 l. avec appoint électrique.



*l'un à Nîmes, Maisons Serge Olivier, l'autre à Montpellier, Maisons Mas Occitan, tous deux adhérents à l'association nationale "Maison de qualité", soutenue par l'ADEME.

Pour tout renseignement complémentaire :
ADEME : Hubert Pscherer - 04 67 99 89 71
Région Languedoc-Roussillon :
Etienne Cayrel - 04 67 22 98 94

oct 2006

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Délégation Régionale Languedoc-Roussillon

